

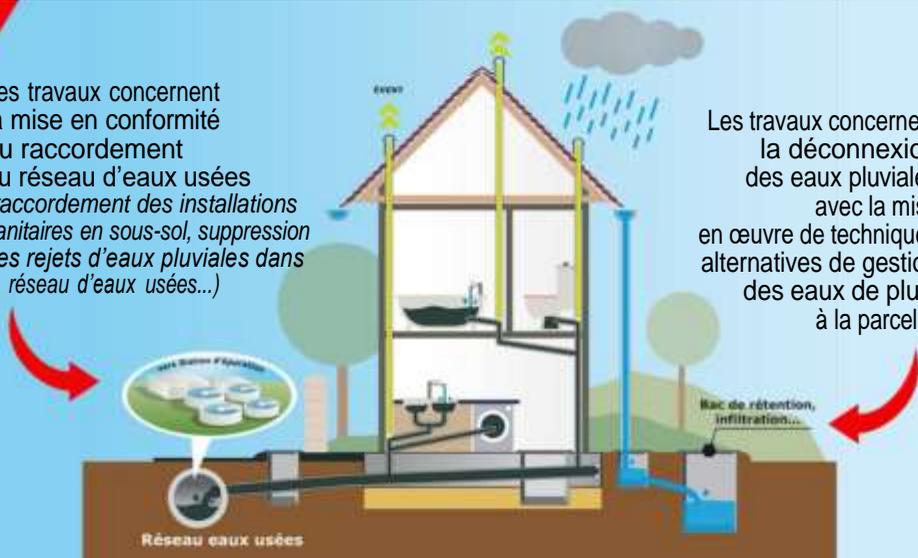
# MISE EN CONFORMITÉ DES BRANCHEMENTS D'ASSAINISSEMENT EN DOMAINE PRIVÉ

AIDE POUR  
LES PARTICULIERS  
& LES ENTREPRISES  
DE L'AGENCE DE L'EAU  
SEINE-NORMANDIE

HORS COMMUNE DE  
CRÈVECOEUR-LE-GRAND

Les travaux concernent  
la mise en conformité  
du raccordement  
au réseau d'eaux usées  
*(raccordement des installations  
sanitaires en sous-sol, suppression  
des rejets d'eaux pluviales dans  
le réseau d'eaux usées...)*

Les travaux concernent  
la déconnexion  
des eaux pluviales  
avec la mise  
en œuvre de techniques  
alternatives de gestion  
des eaux de pluie  
à la parcelle.



## L'OBTENTION DES AIDES N'EST PAS SOUMISE À CONDITIONS DE RESSOURCES.

- AIDES FORFAITAIRES POUR LES PARTICULIERS *(dans la limite du montant des travaux)* :

- Mise en conformité de l'assainissement d'une habitation : 3 000 €
- Déconnexion de toutes les eaux pluviales : 1 000 €

- SUBVENTIONS POUR LES PETITES ENTREPRISES : 60 %

- Les travaux ne doivent pas être commencés avant la notification de l'aide.
- Etude de mise en conformité par le service assainissement avant le dépôt de la demande d'aide.
- Vérification de la conformité des travaux à leur achèvement.

► Pour plus d'information, vous pouvez nous  
contacter au 03 44 10 52 57

Unité contrôle de l'assainissement collectif

DIRECTION EAUX ET DECHETS - SERVICE ASSAINISSEMENT

Unité contrôle de l'assainissement collectif

70, RUE DE TILLOY - BP 60330 - 60021 BEAUVAIS CEDEX

Sophie BARBAUD • Tél : 03 44 79 38 13 • mail : s.barbaud@beauvaisis.fr